Département du Doubs – Schéma directeur cyclable

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage portant sur la déclinaison opérationnelle du schéma directeur cyclable départemental

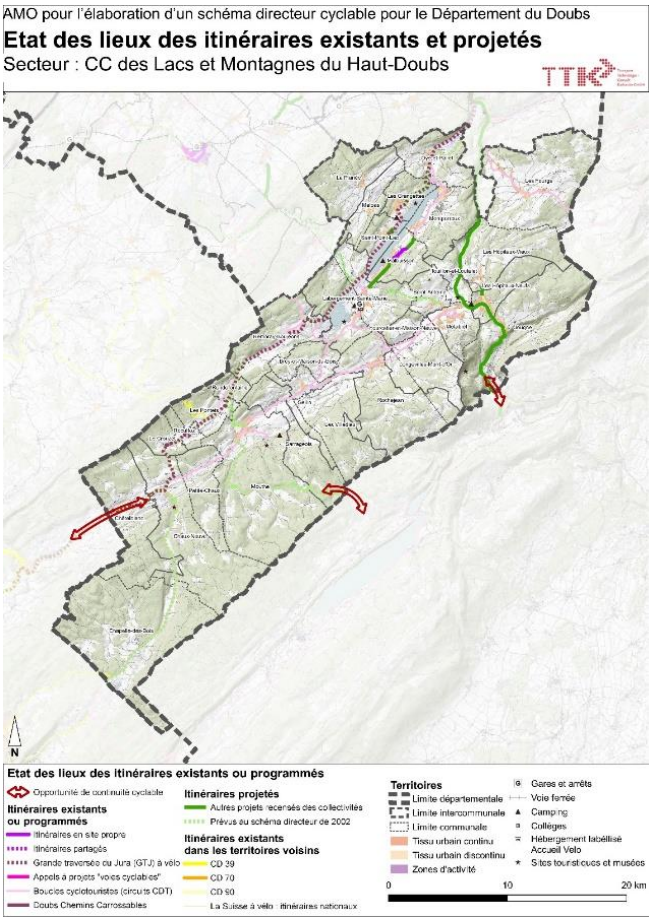

Extrait d'un atlas cartographique présentant, pour chaque EPCI du Département, l'état des lieux des itinéraires existants et projetés. Cet atlas a été réalisé en amont des ateliers de concertation avec les élus de chacun des EPCI

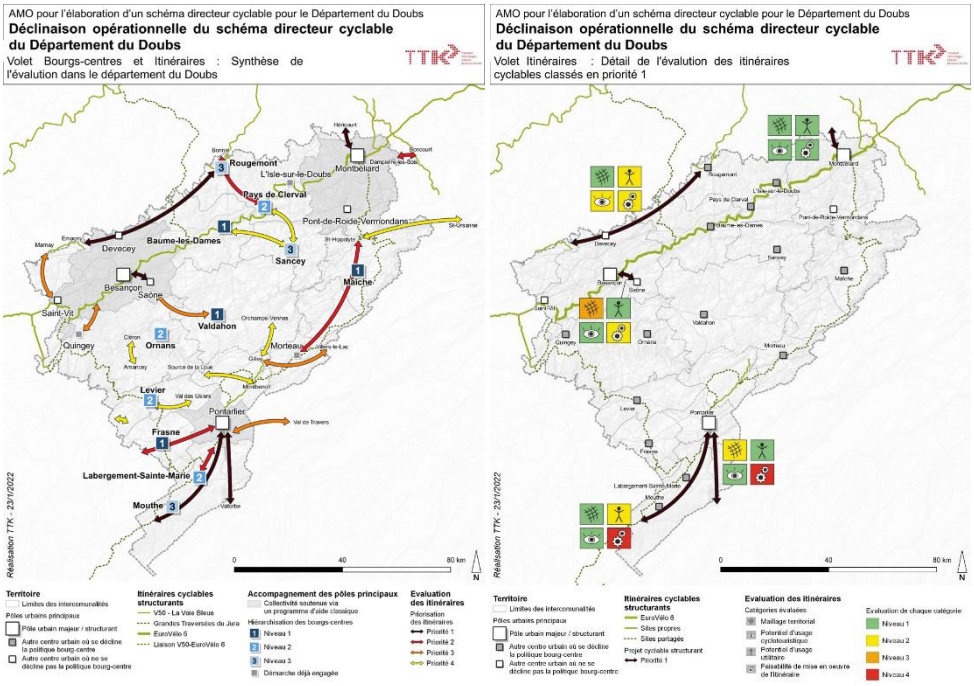

Déclinaison opérationnelle du schéma directeur cyclable – Synthèse de l'évaluation des volets bourgs-centres et itinéraires du schéma (à gauche) et détail de l'évaluation des itinéraires classés en priorité 1 (à droite) : maillage territorial, potentiel d'usage utilitaire et cyclo-touristique et faisabilité de mise en œuvre

Assistance technique –Modes actifs

Client : Département du Doubs

2020-2021

Suite une à première mission d'actualisation de sa politique cyclable réalisée par TTK, le Département du Doubs a souhaité définir la déclinaison opérationnelle de son schéma directeur cyclable.

Ce document de planification poursuit un double objectif : d'une part, déterminer les actions à mener en propre, mais également, définir la manière dont le Département va appuyer les EPCI qui le composent.

Le périmètre de cette étude traite de tous les usages (quotidien, loisir, tourisme, sport) et a visé à construire un schéma directeur cyclable s'appuyant sur 6 piliers :

- Hiérarchisation de l'accompagnement des bourgs-centres ;
- Priorisation des itinéraires cyclables d'intérêt départemental ;
- Exploitation et entretien des aménagements ;
- Déploiement de services vélos pour favoriser la pratique ;
- Stratégies de promotion et d'animation ;
- Outil d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre des actions.

Ce projet s'est appuyé sur une méthode de travail concertée : des entretiens ont été conduits avec chacun des EPCI du territoire ainsi qu'avec d'autres acteurs-clés (associations et territoires limitrophes dont les cantons suisses).

La déclinaison opérationnelle du schéma directeur a ensuite été réalisée. L'accompagnement des bourgs-centres et la priorisation de la mise en œuvre des itinéraires cyclables d'intérêt départemental ont notamment été élaborés sur la base d'outils d'évaluation *ad hoc*, co-construits avec les services techniques de la maîtrise d'ouvrage afin d'objectiver l'intervention du Département sur son territoire.

L'ensemble des cartographies produites ont été réalisées sous SIG afin de faciliter leur appropriation et leur actualisation par les services techniques du Département.